Le Maire est venu soutenir les grévistes des urgences de l'hôpital Antoine Béclère le 15 mars dernier. Ici : réunion avec les syndicats, la directrice Anne Costa et le Pr Musset, président du Comité consultatif médical.





# Les urgences sont saturées à l'hôpital Antoine-Béclère

→ Fatigués de voir leur service constamment saturé, les personnels des urgences de l'hôpital Antoine-Béclère étaient en grève le 15 mars dernier. Le maire Philippe Kaltenbach s'est rendu à l'hôpital pour soutenir les grévistes dans leurs revendications.

Les urgences de l'hôpital disposent de 15 lits: or, très souvent, 30 à 40 malades ayant besoin d'être hospitalisés sont accueillis en même temps aux urgences. La situation est régulièrement critique: faute de place, les chambres sont doublées avec des brancards, certains patients sont laissés dans les couloirs, la salle de bains et même le bureau des médecins...

#### TROP DE MALADES, PAS ASSEZ DE LITS

En cause, le manque de lits en aval pour prendre en charge les patients une fois traités aux urgences. Certains restent parfois plusieurs jours dans ce service. Avec l'ouverture des nouveaux locaux des urgences en juillet 2004 (elles sont passées de 8 à 15 lits), les employés s'attendaient à voir la situation s'améliorer, mais c'est loin d'être le cas.

Depuis début février, les syndicats de l'hôpital Béclère, Sud Santé, FO et CGT, ont alerté plusieurs fois la directrice de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP), Rose-Marie Van Lerberghe, des problèmes rencontrés aux urgences.

"Cette situation est intolérable tant pour le personnel de l'hôpital que pour les malades qui fréquentent cet établissement, venant de Clamart et de nombreuses villes alentour", expliquait le maire de Clamart. En qualité de président du comité de surveillance de l'établissement, Philippe Kaltenbach est intervenu deux fois par courriers adressés à la direction de l'AP-HP, les 16 février et 10 mars derniers.

#### LE PERSONNEL NE PEUT PLUS REMPLIR SA MISSION DE SERVICE PUBLIC

"Sans confort pour les patients et sans dignité, comment garantir la qualité de soins, surtout quand cette situation est récurrente ? Le personnel ne peut plus remplir sa mission de service public" s'indignaient les syndicats FO, CGT et Sud Santé dans un courrier en date du 10 février. "La canicule 2003 n'a pas de servi de leçon, bien au contraire", renchérit David Treille, délégué syndical de Sud Santé à l'hôpital Béclère. "Le ministère de la santé et la direction générale de l'AP-HP ont décidé de la fermeture de plus de 600 lits de longs séjours, alors que la population vieillit, au lieu d'augmenter notre capacité en lits de gériatrie. Nous attendons que des décisions rapides soient prises (notamment en terme de renforcement en lits de soins de suite et de réadaptation, qui font cruellement défaut, ainsi que des effectifs supplémentaires pour pallier



au doublement, voire triplement de l'activité j pour que les personnels puissent enfin prendre en charge correctement les patients."

### PAS DE RÉPONSE CONCRÈTE MALGRÉ LES SOUTIENS

La réponse de la direction de l'AP-HP, arrivée depuis la grève, confirme que des mesures de fond doivent être prises pour répondre aux difficultés des urgences de l'hôpital, notamment l'augmentation de lits de soins de suite, mai n'offre pas de solution immédiate à la crise. Alain Lhostis, président délégué du conseil d'administration de l'AP-HP et adjoint au maire de Paris chargé de la santé, s'est rendu lui aussi le 16 mars auprès des personnels grévistes les assurer de son soutien, et compte interpeller l'agence régionale de l'hospitalisation et l'AP-HP.

Le Maire de Clamart s'est également adressé à l'agence régionale et au ministère de la santé pour trouver une réponse efficace et rapide à la crise actuelle.

Au 23 mars, les personnels des urgences de l'hôpital Béclère étaient toujours en grève, surtout après l'adoption du plan stratégique régional de l'AP-HF qui prévoit d'ici 2009 la fermeture de 800 lits de longs séjours et la suppression de 1820 postes de personnel non soignant, selon les syndicats.

## QUEL AVENIR POUR LES SERVICES PUBLICS À CLAMART ?

Le Collectif de défense des services publics, composé d'employés municipaux, de la Poste, de l'hôpital Béclère, d'EDF/GDF, de la RATP, de la SNCF, de chercheurs, d'enseignants, de syndicalistes et de partis politiques, vous invite à débattre de la situation et de l'avenir de vos services publics : mercredi 13 avril à 20h - Salle du Conseil (Hôtel de Ville)